



SNUIPP-FSU88

6 quartier de la Magdeleine

88000 EPINAL

à Monsieur Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation des Vosges
17-19 rue Antoine Hurault
88026 EPINAL Cedex

Objet : Motion sur la direction d'école

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion d'information syndicale du mercredi 11 avril 2018, les directeurs présents ont soulevé plusieurs points qu'ils portent à votre connaissance.

Ils demandent la tenue d'un groupe de travail sur la direction d'école au sein de la dsden88 dans les meilleurs délais afin de reprendre le chantier allègement et simplification des tâches administratives.

Ils ont pris connaissance dans le diaporama du CTM du 20/12/17, du cadre fixé au sujet des dispositifs CP et CE1 dédoublés. Il est notifié que ces dispositifs doivent être considérés comme classes dans le calcul des décharges, et peuvent entraîner une révision des décharges. Ils souhaitent que cette révision soit effective dans notre département.

De même, faire de ces postes des postes à profil, entraîne pour les directeurs des difficultés et des tensions au sein d'une équipe.

L'équité d'attribution des postes et leur gestion par le conseil des maîtres, permettraient au directeur d'assurer pleinement sa mission de pilotage pédagogique.

Ils réclament le maintien des aides administratives existantes et leur redéploiement avec une cohérence départementale défini par le groupe de travail direction remis en place.

Ils vous demandent aussi de signaler au Ministère le fait qu'une décharge à trois-quarts temps pourrait exister dans l'architecture des attributions pour les structures de 11 à 13 classes.

Vous remerciant de l'attention portée à leurs requêtes.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations.